



RAPPORT DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2009

Dans le cadre des assises statutaires des commissions du CNS, s'est tenue le mardi 22 Septembre 2009 dans la salle de conférence n°423 de l'INSAE la deuxième session ordinaire pour l'année 2009 de la Commission du Programme des Enquêtes, des Etudes et du Traitement (CPEET). Les objectifs principaux de cette réunion ont été de :

- faire le point de l'exécution à mi-parcours du programme d'activités de l'année 2009,
- faire le point sur la vulgarisation de la loi de création du CNS,
- rendre compte du niveau d'exécution de la mise en œuvre de la recommandation de la SNDS portant sur l'interconnexion des structures du SSN,
- examiner le projet du rapport d'analyse du Recensement des Structures Productrices de Statistiques,
- approuver le compte rendu des délivrances du visa du CNS par la CPEET.

Ont pris part à cette séance : neuf (9) représentants de ministères, cinq (5) cadres de l'INSAE et un (1) représentant de la Chambre d'Agriculture du Bénin. La liste exhaustive des participants est annexée au présent rapport.

Cérémonie d'ouverture

La Directrice de la Coordination Statistique Madame Victorine MENSAH a souhaité au nom du DG/INSAE la bienvenue aux participants et à apprécier la promptitude avec laquelle les participants ont répondu présent à cette réunion malgré leurs diverses occupations. Elle les a exhortés à conduire avec abnégation et méthode les travaux de la commission et à rendre compte fidèlement des amendements des sessions à leur hiérarchie respective.

Après avoir prononcé l'allocution d'ouverture de la séance, la Directrice a procédé à la mise en place d'un présidium de deux membres pour diriger les travaux. Il était composé de :

- Président : VIOU Edgard (DPP/MJLDH)
- Rapporteur : SOEDE Michel (DSEE/INSAE)

Le Président de la séance a présenté le projet d'ordre du jour et la plénière l'a validé sans amendements.

I-) Point de l'exécution à mi-parcours du programme d'activités de 2009

Il a été noté qu'aucune structure du CNS présente à la commission n'a envoyé au Secrétariat le point d'exécution à mi-parcours des activités dont elle est responsable pour l'année 2009. Séance tenante, chaque représentant des structures présentes a signalé les niveaux d'exécution des tâches programmées en début d'année. L'exécution partielle ou ineffective de certaine tâche a été justifiée par les représentants concernés et toutes ces informations ont été prises en compte dans la rédaction du rapport d'exécution. Néanmoins, les commissaires ont retenu que le Secrétariat du CNS doit relancer les différentes structures non représentées afin qu'elles lui fassent parvenir avant la date limite du 09 Octobre 2009 un rapport détaillé et mis à jour des activités statistiques programmées en début d'année.

Par ailleurs, il est recommandé que l'INSAE accélère la préparation de l'atelier de présentation du document de la SNDS aux Partenaires Techniques et Financiers.

II-) Point sur la vulgarisation de la loi de création du CNS

L'INSAE avait envoyé la loi dans toutes les structures ministérielles et actuellement les dispositions sont prises, pour mettre sous presse, des brochures de la loi afin de faciliter sa vulgarisation. Ensuite, il a été noté qu'aucune autre structure du CNS présente à cette réunion de la présente commission n'a conduit en son sein des démarches d'envergure en matière de vulgarisation de la loi du CNS. Cette activité est donc reportée à l'année 2010 et le secrétariat du CNS convié à proposer un canevas pour l'exécution de cette recommandation des dernières sessions du CNS. L'INSAE doit dans ce cadre appuyer les structures qui en manifesteront le besoin. Il est par ailleurs, recommandé que chaque participant assure le compte rendu écrit des tâches prescrites à son hiérarchie.

III-) Compte-rendu du niveau d'exécution de la mise en œuvre de la recommandation de la SNDS portant sur l'interconnexion des structures du SSN avec l'INSAE

La mise en œuvre de cette recommandation sera faite de manière progressive et sur l'appui financier des Partenaires Techniques et Financiers, notamment l'Union Européenne. D'après le Secrétariat du CNS les Termes de Références de l'étude de faisabilité de l'interconnexion sont presque achevés. Ensuite, les experts d'AFRISTAT ont été approchés dans ce cadre, pour s'enquérir des contraintes et exigences de l'utilisation de la Technologie VSAT comme moyen de transmission de l'information.

En outre, Il est retenu que chaque structure du CNS fasse l'effort de mettre en œuvre en son sein un dispositif de collecte régulière, de centralisation des données et de mise à jour de ces bases de données afin de favoriser la mise en route efficace de la plate-forme. Néanmoins, il a été souligné que cette mise en route ne sera enclenchée qu'après une normalisation des procédés de collecte, des méthodes de calcul des indicateurs sectoriels et du format des différentes bases de données du SSN.

Par ailleurs, le représentant de la Chambre d'Agriculture a invité l'INSAE à se rapprocher de leur structure pour consulter leur base de données afin d'apporter les corrections qui s'imposent pour une meilleure exploitation.

IV-) Examen du projet du rapport d'analyse du Recensement des Structures Productrices de Statistiques (RSPS)

Le projet du rapport du RSPS a été présenté par la Direction de la Coordination Statistique et porta sur le contexte de l'enquête ainsi que ces principaux résultats. Les débats qui ont suivi, ont mis l'accent sur les stratégies à mettre en œuvre pour rééditer cette opération en évitant par une forte sensibilisation les réticences des structures et en étant plus pointu dans la collecte et l'analyse des informations concernées. Les commissaires ont proposé l'intégration dans le présent rapport de certains aspects qui manquent tels que :

- Une meilleure définition des unités statistiques qui prend en compte le fait que des structures ont été interrogées au même titre que leurs démembrements,
- Une classification des structures par spécialisation des activités qui peuvent être du type économiques, sociales, comptables, etc,
- Une analyse plus fouillée du profil des responsables de structures statistiques.

Par ailleurs, chaque participant a été invité à relire le document du rapport et à renvoyer les observations au Secrétariat du CNS.

V-) Compte-rendu des délivrances des visas du CNS par la CPEET

A l'issue de la présentation de ce compte rendu, les participants ont été informés du déroulement, au cours du premier semestre de l'année en cours, des activités de délivrances d'avis d'opportunité et de conformité du Conseil National de la Statistique. Il est a noté que trois (3) avis d'opportunité et de conformité ont été délivrés. Par ailleurs, les participants ont pu apprécier le cadre dans lequel ces avis ont été donnés.

Fait à Cotonou, le 22 Septembre 2009

La Commission

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom et Prénoms	Structure d'origine
01	KPATINDE Gérard	DPP/MPDEPP-CAG
02	MENSAH Frédéric	DDPD/ATL-LIT
03	DAGBENONBAKIN Erick D.	DGAE/DPC/SES
04	VIOU Edgard	DPP/MJLDH
05	GBAGLO E. Ghislain	DPP/MISP
06	AHOSSI Euloge Prudent	DPP/MESRS
07	SOEDE Michel	DSEE/INSAE
08	GOGAN Gillis B.	DCSFR/INSAE
09	TEKA Cécile	DCSFR/INSAE
10	KADIRI B. Ousmane	Chambre d'Agriculture du Bénin
11	MARTIN Gibril	DCSFR/INSAE
12	GBAGBA Hippolite	DPP/MCTIC
13	BABADJIHOU Charles	DPP/MJSL
14	MENSAH Victorine	DCSFR/INSAE
15	ADJE Rosalie	DCSFR/INSAE
16	GBEGAN H. Séraphin	DPP/MDGLAAT